

L'ENCYCLIQUE " AFFARI VOS " SUR LES ECOLES DU MANITOBA.

De Rome est venue la parole solennelle, décisive, qu'on attendait avec une impatience bien légitime. Nous n'avons plus qu'à écouter, dans un religieux silence et avec un profond respect, la voix du Pape qui est la voix du Christ. Les droits et les devoirs des catholiques canadiens, sur le point particulier des écoles du Manitoba et dans la question générale de l'éducation, sont nettement et solennellement définis. Que les volontés formelles du Chef suprême soient docilement acceptées et accomplies! Que les affectueux désirs du Père commun soient filialement écoutés et suivis! Unis dans la vérité, poursuivons avec une infatigable énergie le but nécessaire, qui est la reconnaissance de nos droits, et l'éducation catholique des enfants : *In necessariis unitas*. Unis dans la charité, cherchons et employons dans une fraternelle entente, les meilleurs moyens qui nous conduiront à ce but si désirable : *In omnibus charitas*. Ainsi, sous la direction prudente et ferme de ses Evêques, l'Eglise du Canada se montrera digne des belles traditions de son passé et se préparera un glorieux avenir.

Qu'en nous permette d'ajouter : faisons monter de ferventes prières vers le ciel, pour que de là viennent les secours, qui seuls assurent le triomphe des causes justes.

FR JOS. ARGAUT,
des fr. prêch.

Voici un extrait de cette admirable Encyclique :

..... Ce n'est pas au moyen d'une instruction purement scientifique, ni de notions vagues et superficielles de la vertu, que les enfants catholiques sortiront jamais de l'école, tels que la patrie les désire et les attend. C'est de choses autrement graves et importantes qu'il faut les nourrir, pour en faire de bons chrétiens, des citoyens probes et honnêtes : leur formation doit résulter de principes qui, gravés au fond de leur conscience, s'imposent à leur vie, comme conséquences naturelles de leur foi et de leur religion. Car sans religion, point d'éducation morale digne de ce nom, ni vraiment efficace : attendu que la nature même et la force de tout devoir dérivent de ces devoirs spéciaux qui relient l'homme à Dieu ; à Dieu Qui commande. Qui défend, et Qui appose une sanction au bien et au mal. C'est pourquoi, vouloir des âmes imbues de bonnes mœurs,